

## Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDÉE EN 1906

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : M. Van Meurs, avenue des Rhododendrons, 12  
1950 Crainhem. — Tél. 31 39 15.

Présidence : R. DE BOCK.

Tél. : 21 16 27.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12

Cercle Pégase, Bruxelles. — Cotisation : 75 F

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

1906



1971

**C**ETTE année, Pégase fête son 65° anniversaire, celui qui pour les humains sonne la retraite, mais qui pour notre cercle marque simplement une étape de plus.

C'est sans doute le moment de rappeler quelques souvenirs. Pégase fut tout d'abord un groupe exclusivement cycliste du dimanche, détaché en 1906 du Touring Club, sous l'impulsion de MM. Groenveld, Zachman, Bindels et Moreau. Bientôt s'y ajoutait une section dramatique, dirigée par M. Van Wassenhove ; cette section devint florissante après avoir lancé avec grand succès sa première représentation suivie de bal, le 27 novembre 1909, à la *Brasserie Flamande*.

En outre, banquets et voyages jalonnèrent ces lointaines années. On reste rêveur devant le prix du premier voyage collectif, à la Pentecôte 1906 : trois jours à Walcheren pour 4.50 F. Il est vrai que la cotisation annuelle atteignait 1.20 F.

Aux jeunes qui pédalent ainsi allègrement se joint Albert Demol, qui sera pendant bien des années notre chef-pilote, et qui a donné son nom à un très beau et très difficile brevet cyclotouristique ; il nous a quitté en 1954.

Eclate la première guerre mondiale. Le vélo est interdit, et l'on organise des sorties pédestres, auxquelles se joint en 1915 le jeune Fernand Stock, qui devait assumer les fonctions de trésorier pendant plus de quarante ans, jusqu'à sa mort en juin 1964. En 1917 arrive Paul Lhoest et en 1919 Léon Baudot, qui furent tous deux présidents — M. Lhoest jusqu'en 1954 — et que nous sommes heureux de saluer aujourd'hui comme nos plus anciens membres d'honneur.

Dès 1919 refleurissent les excursions dominicales, les voyages, le cyclocamping conduit par M. Dedoncker. Les routes s'améliorent. Le vélo est le moyen de transport idéal. Les nouveaux convaincus affluent, et parmi eux, en 1921, l'actuel président Richard De Bock, puis René Depoorter, M. et M<sup>me</sup> Henneuse, M<sup>me</sup> Lhoest, M. et M<sup>me</sup> Georges Sinn, Jules Reynaerts, Francis Sloomaeckers. Après 1925, arrivent José De clerck (l'actuelle M<sup>me</sup> Lhoest), Albert Reynaerts, Achille Daugimont, Paul Deverd, Victor Van Binst, Georges Mathieu, Emile Haus, M<sup>me</sup> Guiaux . . . N'oublions pas feu Charles 'T Seyen qui fut pendant des années notre brillant secrétaire, ni Rodolphe Rodel, le modèle des directeurs des fêtes. Les effectifs oscillent entre 150 et 200 membres.

Après avoir sillonné toutes les routes du pays sous la conduite d'une « capitaine de route » unique, le groupement qui reçoit en 1931 le titre de Société Royale, inaugure cette même année le système des pilotes, supervisés par un chef qui, comme nous l'avons dit, est Albert Demol.

On se lance de plus en plus dans les vacances collectives à l'étranger. La France, l'Allemagne, la Suisse,

l'Italie, l'Angleterre, verront jusqu'à 15 et 20 membres du Cercle affronter ensemble les cols des Alpes comme les brumes de la Tamise.

En 1934, Pégase adhère avec enthousiasme à la nouvelle Fédération Belge du Cyclotourisme, que vient de fonder M. Albert van Ommeslaghe, et dont l'idéal correspond parfaitement au sien propre. Sous l'impulsion de ce sportif maître du barreau, qu'entourent les Lossignol, les Mariani, les Bailly, les Van Twembeke, les Lauwers, et j'en passe, s'établit le code belge des bons usages du vélo. S'ouvre ainsi l'ère des brevets, des concours de machine, des rallyes. On voit des groupes de 80 et même 100 cyclistes arborer le fanion bleu et blanc du Cercle, pour participer à des réunions de plein air qui réunissent des centaines de confrères.

Parmi ceux qui nous ont rejoint à ce moment, il faut citer M<sup>mes</sup> et M<sup>lles</sup> Aerts, Deltenre, Stock, M. et M<sup>me</sup> Mansy, M. et M<sup>me</sup> Poncin, M. et M<sup>me</sup> Driesens, MM. Habran, Henrot (notre doyen actuel — 94 ans), De Boeck, Quick, Vandebosche, Porta, Liedts, Lhoiest, Peeters, je cite un peu pêle-mêle et j'en oublie sûrement ; qu'ils veuillent m'en excuser. Un peu plus tard arrivent Arthur Van Looy, Jean Lenoir, Emile Mathieu, M. et M<sup>me</sup> Plas, le cher Roger Guiaux . . .

Une florissante section de camping disposant d'un joli terrain à Gaillemarde, une section d'affiliés aux A. J., s'ajoutent au groupe principal. Celui-ci se subdivise d'ailleurs en promeneurs et randonneurs. Déjà avant 1930, il y avait eu la « brigade de fer » (Navaux, Poels, Van Salm, Vandebroecq, etc), tous disparus qui, chaque dimanche, se payait quelques dizaines de kilomètres à toute allure en plus des 70 à 120 km habituels.

Il y a souvent trois sorties par dimanche, une le samedi, et une « nyctocyclade » le jeudi, cette dernière étant l'héritière lointaine des visites des lundis soirs d'été, par une route d'Anvers déserte, à Malines pour y entendre le concert de carillon. En hiver, on sort tous les dimanches, et ni neige ni verglas n'arrêtent nos vélos.

La seconde guerre mondiale viendra ralentir ce bel élan, en bornant de plus en plus nos horizons. En 1944, chaque dimanche nous rassemblons au terrain de Gaillemarde ou aux étangs de Rhode St Genèse. L'état des pneus, les forces en déclin, et les limites fixées par l'occupant ne permettent guère d'aller loin.

En 1945, c'est l'exubérance de la liberté retrouvée. Et comme on ne veut perdre aucune occasion, même au plus profond de l'hiver, on décide de faire de la marche du 15 novembre au 15 mars, et de réserver la bonne saison au vélo, étant entendu qu'il reste tout de même un rendez-vous cycliste fixe pour les irréductibles, de novembre à mars. Le premier marathon Pégase consacre cette orientation en 1949.

C'est une époque de folle gaité, où souvent les passants étonnés nous entendent chanter en chœur jusque sur les quais des gares et dans les trains. On doit, encore citer hors de pair, pour tant de service rendus, quelques noms parmi ceux qui ont été inscrits dans nos registres avant 1950. Ce sont M. et M<sup>me</sup> Jacobs, M. et M<sup>me</sup> Thielens, M. et M<sup>me</sup> Caby, M<sup>l</sup> Lecloux, MM. Mierop, Gomrée, Carels, Cluydts, Cayné, Wyckaert, et surtout Paul Delmelle, trop tôt disparu.

En 1948, le Cercle Pégase se constituait en association sans but lucratif, acquérant ainsi la personnalité civile. Cette transformation a atteint le but recherché en assurant une remarquable stabilité à la gestion durant les vingt années écoulées.

Le reste appartient à l'histoire contemporaine, que d'autres écriront lorsque le recul des années le permettra. Soulignons, pour les y aider que l'évolution vers la situation actuelle s'est surtout préparé en 1955, quand s'établit l'habitude d'effectuer deux randonnées pédestres chaque mois d'été, et en 1956, où l'on en arriva aux sorties pédestres tous les dimanches de l'année. Mais il y avait très peu de pilotes disponibles en été, et c'est surtout M. Bernaerts qui se dévouait ; tous les autres roulaient encore à vélo. Vint alors le lent déclin — peut-être temporaire — du cyclotourisme et l'essor marqué du sport pédestre.

Dans le passé comme maintenant, le Cercle Pégase a toujours trouvé parmi ses membres les enthousiasmes indispensables pour assurer sa continuité. Plusieurs d'entre nous sommes fidèles à notre idéal de plein air depuis de très nombreuses années, voire pour certains depuis près de cinquante ans.

Nous pouvons donc avoir la certitude que Pégase, appuyé sur cet idéal et sur les dévouements qu'il suscite, vivra longtemps dans la prospérité et dans la joie.

*Nemo.*

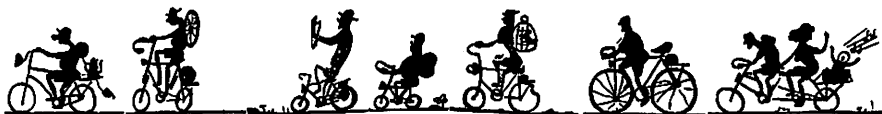


## Assemblée mensuelle du lundi 4 janvier 1971, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 4 JANVIER 1971, à 20 h précises : « Au Helder », rue du Luxembourg, 10, Bruxelles 4, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du 7 décembre 1970 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Voyage de La Chefna. Inscriptions : 165 F ;
4. Kermesse aux crêpes. Inscriptions ;
5. Remise de médailles (fête d'Huisingen) ;
6. Elections statutaires ;
8. Divers ;
9. Concours photographique, sujet libre ;
10. Rapport photographique de l'année 1970

Le Comité se réunira au Local le jeudi 7 janvier 1971, à 20 h 30'.



## Excursions cyclistes du mois de janvier 1971

Réunion tous les dimanches à l'entrée du Bois, à 9 h 30'. Pilote et objectif à désigner sur place.

## ECHOS

**COTISATIONS 1971.** — Notre trésorier vous attend à nos séances mensuelles. Son compte-chèques également : 1472.12 du Cercle Pégase.

Le moment est venu de renouveler sa contribution au Cercle, voire à la F.B.C. Merci d'avance.

**CARNET NOIR.** — Notre cher ami

Georges MARIMAN

n'est plus. Il est décédé le 16 novembre dernier. Nous garderons le souvenir d'un très bon camarade.





## Excursions pédestres du mois de janvier 1971

*Responsable des promenades, M. J. Gallet. Tél. 22.12.17.*

*Responsable des randonnées, M. R. Porta. Tél. 70.39.94.*

**DIMANCHE 3 JANVIER 1971.** — « Groupe promeneurs ». — « A vous de piloter ! ». — Réunion gare du Nord à 9 h. Départ en bus à 9 h 15' pour Meisse. P.-N. à Humbeek près de l'église ; fin de promenade à Grimbergen.

**DIMANCHE 3 JANVIER 1971.** — « Groupe randonneurs ». — Réunion à 9 h, gare des autobus au Nord. Départ en bus à 9 h 15' pour Héverlée, Terbank arrivée à 10 h 14'. Château d'Héverlée, nouveau campus, Bois d'Héverlée, Rozenberg, Les Eaux Douces (P.-N.) ; Chapelle N.-D. de Steenberg, Busca, Forêt de Meerdael, Fontenelle, Chapelle Robert, Florival. 24 km. Retour en train. Pilote : M. A. Reynaerts.

**DIMANCHE 10 JANVIER 1971.** — « Groupe promeneurs » — « Kermesse aux crêpes ». — Réunion gare du Midi à 9 h 45' Départ en train à 10 h 05' pour Buizingen, Kluisbos, Le Rossignol, Ferme ten Blooten, Crabos, Kapellebos, Kapitael (P.-N.) ; Bois de Hal, Keldergat, Essenbeek. Pilote : M. J. Driesens.

**DIMANCHE 17 JANVIER 1971.** — « Groupe promeneurs ». — Réunion à 9 h, gare du Quartier Léopold. Départ en bus à 9 h 15' pour les Quatre Sapins, Louvrange, La Baraque, Ferme de la Grange à la Dime, Mont-Saint-Guibert (P.-N.) ; Le Chenoi, Bois de Heuchère, Bois de Sainte Catherine et de l'Hermitage, Chapelle N.-D. des Affligés, Villers-la-Ville. 20 km.

Possibilité de rejoindre au P.-N. Train au Midi à 11 h 40', au Q.-L. à 12 h. Arrivée à Mont-Saint-Guibert à 12 h 24'. Pilote : M. R. Desaulnier.

**DIMANCHE 17 JANVIER 1971.** — « Groupe randonneurs » — « La Chefna ». — Réunion à 7 h 45', gare Cenirale. Départ à 8 h 10' pour Spa via Pepinster. Spa, promenade de la Grande Duchesse, Monument au Maquisard, Wimanplanche, Vallée de Tolifá, l'Eau Rouge, Bronronne, Croix Jacques, Chefna-Ville-au-Bois, La Chefna, Fonds de Quâreux, Nonceveux. 24 km. Retour en train via Liège. Pilote : M. R. Porta.

N. B. Afin d'obtenir la réduction de 50 % aux chemins de fer, les membres désirant participer à cette randonnée son priés de bien vouloir s'inscrire à la séance du 4 janvier 1971.

**DIMANCHE 24 JANVIER 1971.** — « Groupe promeneurs ». — Réunion à 9 h 30', Porte de Ninove. Départ à 9 h 45' en autobus « NI » pour Meerbeke, Kasteel Van Vrekem, la Elsbeek, Hemelrijk, Pollare, Stebbingen, Zandbergen (P.-N.) ; La Dendre, Meerbeke. 18 km. Pilote : M. J. Gallet.

**DIMANCHE 31 JANVIER 1971.** — « Groupe promeneurs ». — « Nivelles-Villers-la-Ville ». — Réunion à 8 h 30' gare Centrale. Départ à 8 h 44' pour Nivelles, Ferme Vieille Cour, Marcou et Bois de Réve, Croix Gilbert, Les Quatre Bras (P.-N.) ; Chapelle N.-D. Affligés, Borne de Ways, La Croisette Bois de Bérines, Aux Quatre Chênes, Villers-la-Ville. 19 km. Pilote : M. R. Desaulnier.

Pour rejoindre au P.-N. au Carrefour des Quatre-Bras. Bus de Charleroi à la Gare du Midi à l'heure 55'. Trajet environ 1 heure.

**DIMANCHE 31 JANVIER 1971.** — « Groupe randonneurs ». — Réunion à 7 h 45' gare du Midi, arrêt autobus de Genappe. Départ à 7 h 55', pour le Gras Fromage, Ferme Tout-lui-Faut, Chapelle Saint Donat, Bousval, Chapelle du Tri-au-chêne, Ferme du Baron, Saart-Messire-Guillaume (P.-N.) ; Arbre de la Justice, Chapelle Saint-Joseph, Gentinnes, Ferme de Bois-Saint Mont, Chastre. 25 km. Retour en train.

Pilote : M. R. Porta.

## Concours photographique

### RESULTATS DU MOIS DE DECEMBRE 1970

« Vox Populi ».

1. M <sup>me</sup> VAN WEYENBERGH	9 points.
2. M <sup>lle</sup> De Pape	8 «
3. M. Steiger	7 «
4. M. Driesens	6 «
5. M <sup>me</sup> De Bock	5 «
6. M. De Saulnier	4 «
M. Gallet	4 «
8. M <sup>lle</sup> Ingels	2 «
9. M. Porta	1 «

### CLASSEMENT GENERAL 1970

« Vox Populi ».

1. M <sup>lle</sup> DE PAPE	77 points.
2. M. De Saulnier	76 «
M. Steiger	76 «
M <sup>me</sup> Van Weynbergh	76 «
5. M. Gallet	73 «
6. M <sup>me</sup> De Bock	57 «
7. M. Sortia	56 «
8. M. Porta	51 «
9. M. Driesens	50 «
10. M <sup>me</sup> Van Looy	38 «
11. M <sup>lle</sup> Ingels	32 «
12. M <sup>lle</sup> Speder	24 «
13. M. Vissens	16 «

Nos plus vives félicitations aux vainqueurs.

Le prochain concours commencera à la séance du 4 janvier 1971 ; sujets libres, sauf : en mars : Bruxelles ; en mai : portraits ; en septembre : tours et remparts ; en novembre : folklore. A tous, bonne chance.

## En direct avec la direction des fêtes

### BAL DU 21 NOVEMBRE 1970

Le bal du 21 novembre écoulé fût le douzième que votre comité m'ai chargé d'organiser, et fût un succès complet puisque nous avons enregistré une présence plus nombreuse que les précédentes fois. Le succès de cette manifestation est naturellement votre présence, et l'ambiance créée sur place sous l'animation de M. Maurice Deleuze, mais également par la formation de mon équipe de membres dévoués que je me permets de vous présenter :

*Secrétariat* : M<sup>me</sup> Jeanine Gallet.

*Transport des lots* : M. Jos. Gallet.

*Déballage-exposition des lots, ainsi que le mixage des enveloppes* : M<sup>me</sup> Simone De Bock, Jeanine Driesens, M<sup>lle</sup> Francesca Santana, MM. Richard De Bock et Georges Adam.

A l'entrée nous avions : MM. Georges Mathieu et Paul Cluydts.

La distribution des étuis étuis de cigarettes « Visa ».

par M<sup>lle</sup> Lucette Jaumain, Francesca Santana et Jacqueline Van Kalmthout.

La vente des enveloppes de la tombola par : M<sup>me</sup> Caby, Cluydts, Deleuze et Driesens, M<sup>lle</sup> L. Jaumain, Francesca Santana, J. Van Kalmthout, sans oublier notre benjamine du cercle Anne Caby, ce fût elle également qui procéda au tirage de la tombola spéciale.

La distribution des lots : par M<sup>me</sup> J. Driesens et M. Georges Adam.

Une note intéressante à vous communiquer ; les membres ayant remis plus de 25 lots pour notre tombola.

M<sup>lle</sup> Denise De Pape et M. Maurice De Somer.

M. et M<sup>me</sup> Fauville-Michel.

M. et M<sup>me</sup> Roger Jacobs.

Plus de 50 lots : M. et M<sup>me</sup> Richard De Bock.

Mais le record fût battu par M. et M<sup>me</sup> Maurice Deleuze qui ont réunis 168 lots, mais ce n'est pas tout, il nous promet pour le Bal du 65<sup>e</sup> anniversaire de faire mieux encore.

A tous mes collaborateurs, aux membres qui par leurs dons, du plus petit au plus grand nombre de lots, de tout cœur un simple mais GRAND MERCI.

Ci-dessous vous trouverez la liste des firmes qui par leur don ont également contribué au succès de notre tombola, nous les recommandons bien chaleureusement, et nous les remercions de leur beau geste.

Maison Blancquaert-Bonneman, rue Brogniez, 117.

Maison Bonneman Guy, *Pâtisserie-Confiserie*, rue de Fiennes, 12.

*Ciderhuis Chez Mitje*, rue du Carnaval, 16, Essen-beek.

S. A. B. *Cinzano*, d'apéritif apprécié par tous.

*Chocolat Côte d'Or*, le bon, le meilleur chocolat belge.

Maison Delestray-Wittebols, *Crèmerie-Volaille*, rue Brogniez, 96.

Etablissements Fauvarque, *Vins*, rue Jérusalem, 38, les vins des meilleures provenance de France.

*Galeries Anspach*, MM. Danaux et Say. Pour votre voiture voyez notre *Bar Auto et Vélo*.

M. et M<sup>me</sup> M. Gérard, *Station Service Gulf*, place Bara, 7, pour tout entretien de voiture.

M. et M<sup>me</sup> Guillaume Claude, rue Saint-Bernard, 177.

*Coiffure Anny Hendrickx*, rue Bara, 10.

*Produits Holts*, M. Duchesne, rue de Suède, 30, pour votre voiture produits de qualité en vente dans les grands magasins et accessoires de voiture.

*Manufacture de Tabacs Jubilé, S.A.*, rue des Champs, 67-75, Liège. Qui pense cigarillos fume le fameux Jubilé Havane.

Etablissements A. Kinsbergen, *Pontiac*, rue des Hirondelles, 16. Le Tic-Tac d'une montre heure exacte = montre *Pontiac*.

Compagnie Liebig S. A. Bonne cuisine avec les produits signés *Liebig*.

Maison J. Michiels, *Photo-Ciné*, avenue de Stalingrad, 46-50. Tout pour la photo et cinéma. Travail soigné et rapide.

*Garage Mottet*, pour toutes réparations, achat, dépannage voiture, adressez-vous rue du Duc, 42, Woluwé-St-Pierre.

*Office National Suisse de Tourisme*, rue Royale, 75.

*La Prévoyance Sociale*, P. S. Building, rue Royale, 151-153.

*Publi-Star*, S. A., avenue d'Auderghem, 57b.

*Montres Richard*, S. A., rue au Beurre, 23.

*Assurance Royale Belge*, S. A., rue Royale, 74.

Etablissements L. Sanders, S. A., rue Henri Wafelaerts, 47-51. Pour Messieurs raffinés produits parfumerie *Havane*.

Etablissements *Soubry à Roulers*. Tout produits *Soubry* = qualité.

Etablissements *Splender*, M. Marlair, chaussée de Waterloo, 247-249, Saint-Servais, Namur. Pour tout achat d'un vélo de marque *Albatros*, adressez-vous à l'Etablissement Marlairs ou aux Galeries Anspach. Qualité sécurité sur les routes.

M. A. Steyaert, avenue de l'Esplanade, 1, Wezembeek. Les produits *Oréal*, dont le nom n'est plus à faire.

*Stock*. Apéritivo, Rosso, Brandy, Liqueurs, rue Le Lorrain, 16-22.

M. Victor Tamines, *Vins et Spiritueux*, rue de la Caserne, 86.

*Le Coiffeur Temmerman*, rue Beeckmans, 29, Ganshoren. Le coiffeur pour l'homme moderne et il vous reçoit sur rendez-vous.

M. T. Vasteels, *Droguerie du Midi*, avenue Clémenceau, 2.

M. et M<sup>me</sup> A. Volkaert, *Café à l'Ancien Saint-Josse*, rue des Moissons, 61.

Etablissements Weltab, S. P. R. L., *Tabacs Cigarettes*, rue du Vivier, 82-90. Un de leurs produits la fameuse cigarette *Visa*, distribuée gracieusement lors de notre soirée du 21 novembre. *Visa*, produit de qualité et apprécié par tous les fumeurs et par les Pégaseux.

Le Bal 1970 à peine passé, nous devons déjà vous entretenir pour celui de 1971 ce sera le Bal du 65<sup>e</sup> anniversaire de l'existence de notre cercle. A partir du mois de janvier nous commençons déjà à récolter les lots destinés pour notre tombola, cette tombola devrait être en nombre et qualité supérieure aux années précédentes, nous vous demandons d'y penser sérieusement car l'effort que le Cercle compte produire sera grand, et nous espérons de vous tous la même chose. Donc, la direction des fêtes vous fixe rendez-vous à notre prochain Bal.

N'oubliez pas quand *Pégase* se déplace tout casse.

J. D.



## Week-end en Fagnes

Il faut reconnaître que ce week-end en Fagnes des 7 et 8 novembre était fameusement prometteur et c'est une troupe au pied impatient qu'un pilote bon enfant entraîna à sa suite.

Plateau fagnard gorgé d'eau . . . Hoëgne capricieuse . . . fraîches prairies . . . Si le temps se montra maussade, le vermill de la végétation illumina à suffisance cette incomparable région.

Quelques menus incidents émaillèrent il est vrai cette très belle journée et nous nous bornerons à citer le bain forcé d'un de nos compagnons dont le rhabillage assez « poussé » permit aux dames présentes de juger d'une plastique du meilleur aloi.

C'est un peu fatigué que nous primes possession d'un gîte fort accueillant, mais la perspective d'un bon repas nous retrouva tout ragaillardis autour de la grande table.

Un succulent dîner, défiant toutes les règles d'une saine diététique et d'amples libations devaient immanquablement conduire à une folle explosion de gaieté, à ce point irrésistible qu'elle ne tarda pas à se communiquer aux tables voisines.

Nous laisserons, à l'une de nos charmantes amies italiennes le soin de résumer cette peu commune journée qui déclara à l'envi que tout avait été absolument « enthousiastique » !

Une température fraîche, mais un ciel radieux, nous lança le lendemain tous gais comme des pinsons à l'assaut des grands bois, dont nous fûmes bien les seuls à troubler le majestueux silence.

Ainsi s'écoulèrent de bien belles heures et il est bon de dire qu'une fois de plus le mérite de ces journées parfaites revient tout entier au pilote. Qu'il en soit mille fois remercié.



## Le Public et les Réserves Naturelles

Les Réserves Naturelles sont des musées vivants, des sanctuaires de la vie sauvage, des témoins de nos milieux naturels. Elles constituent un patrimoine national des plus précieux, placé sous la sauvegarde du public et des responsables de leur gestion.

En y pénétrant, les visiteurs seront conscients qu'ils doivent coopérer à l'effort de conservation en s'y comportant avec retenue et compréhension, même là, où la surveillance n'est pas organisée de manière permanente.

Des règlements précis, assortis d'interdictions diverses, ont été édictés pour les Réserves Naturelles de l'Etat, mais les Réserves privées méritent la même considération. Le public aura à cœur de se conformer aux dix préceptes suivants, qui découlent des objectifs de protection efficace.

1. Ne pénétrez dans les réserves naturelles que par les entrées, les chemins et les sentiers d'accès, en respectant les clôtures là où elles existent.
2. Promenez-vous en suivant les pistes indiquées ou balisées, quand un tel dispositif est établi. Ne franchissez pas les endroits délimités comme « réserves scientifiques ».
3. Laissez votre chien à la maison et votre véhicule au parcage. Si vous êtes cavalier, n'entrez pas dans les réserves.
4. Ne vous livrez pas à des jeux et des parties de sport ; la baignade, le canotage et le camping sont interdits dans les réserves.
5. Respectez et faites respecter par les autres le silence et le calme des lieux.
6. Evitez de souiller la nature, d'abandonner des débris ou des objets quelconques, de polluer les eaux, d'allumer des feux.
7. Gardez-vous d'enlever ou d'arracher les plantes, de mutiler les arbres et les arbustes ; ne laissez pas les enfants barrer un ruisseau, creuser le sol ou détruire le tapis végétal.
8. Gardez-vous de déranger la faune, de chasser, de poursuivre ou capturer les animaux, de détruire les terriers, les nids ou les couvées.
9. Rangez-vous aux injonctions des gardes et acceptez leurs remarques. Ils sont responsables de la protection et de la gestion des réserves.
10. En toute circonstance, soyez discrets et disciplinés ; ne donnez à personne des raisons de regretter votre visite.

(Communiqué du Commissariat Général au Tourisme).

# Folklore

## EMBELLISSEMENTS A LA MAISON DU ROI A BRUXELLES

Le musée communal de la Maison du Roi, à Bruxelles, a connu, au cours de la première moitié de cette année, des améliorations notables de présentation et d'éclairage. Cet effort de promotion du musée, consenti par la Ville, s'est porté surtout sur la grande salle du XIX<sup>e</sup> siècle, au deuxième étage et sur la cage d'escalier. Une vitrine installée sur le palier contient des terres cuites de Simonis et de Bonquet, le « Rire » de Rik Wouters et des maquettes de statues de la Grand-Place.

On sait généralement que la Maison du Roi abrite les costumes de Manneken-Pis. Tout visiteur pénétrant dans le musée sera convaincu d'emblée que cette curiosité n'est qu'un élément accessoire parmi des collections hautement estimables du point de vue historique et artistique.

## JUMELAGE SYLVESTRE

A l'occasion de l'Année Européenne pour la Protection de la Nature, l'association française « Les Amis de la Forêt de Fontainebleau » et sa sœur belge, sa cadette de deux ans, la « Ligue des Amis de la Forêt de Soignes », ont décidé de procéder à un jumelage.

C'est la formation de la société française, en 1907, qui a incité René Stevens, « le bon Sylvain », à créer une ligue semblable en Belgique. Les forêts de Soignes et de Fontainebleau présentent de très grandes dissimilarités, dues surtout à la conformation géologique différente de leurs sous-sols respectifs. Elles ont en commun de constituer d'admirables domaines, autrefois, lieu de chasse préféré des souverains.

Une première cérémonie de ce jumelage a eu lieu, le 24 octobre 1970, à Fontainebleau. Au printemps 1971, une cérémonie analogue aura lieu en Forêt de Soignes.

## LE LUMEÇON DE MONS

Chaque année, le dimanche de la Trinité, a lieu sur la Grand-Place de Mons, après la Procession du Car d'Or, le combat épique de Saint-Georges et du Dragon, combat appelé « Lumeçon ».

Cette réjouissance populaire, comme beaucoup de manifestations folkloriques, se trouve à l'origine, intimement mêlée à l'élément religieux.

On peut la trouver en effet, dans la représentation du mystère de Saint-Georges donnée à Mons à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Le Combat de St-Georges et du Dragon n'était d'ailleurs pas particulier à cette ville : on le trouve dans diverses processions figuratives de notre pays dès la première moitié du même siècle, où il met en scène la version chrétienne d'une antique légende.

Quoi qu'il en soit, et bien que le Dragon montois soit

très vraisemblablement antérieur, on ne relève de première mention qu'en 1524. A l'époque, il participe à la procession et y est conduit par une « pucelle » qui semble avoir disparu au siècle suivant. Les diables, les hommes sauvages et les chinchins n'apparaissent qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, au moment où un historien de Mons substitue abusivement à Saint-Georges un seigneur du XII<sup>e</sup> siècle, qui selon une légende locale aurait mis un dragon à mort dans les marais de Wasmes. Il en est resté jusqu'à présent une certaine confusion entre les deux personnages.

Jusqu'en 1819, le groupe de St-Georges et du Dragon a participé à la procession du Car d'Or. Il y a été réintroduit récemment, mais les personnages — monstre et chevalier — ne sont pas ceux qui se livrent combat.

Ce combat se déroule sur la Grand-Place, vers midi trente, lorsque la procession est rentrée à Ste-Waudru. C'est un spectacle épique qui commence dès que, précédé des pompiers, escorté par des diables, des hommes de feuilles et des chinchins, le dragon débouche sur la place, la balayant de sa longue queue, garnie de rubans et terminée par une touffe de crins que la foule s'efforce d'arracher car ils « portent bonheur ».

Dans la lice, la lutte devient de plus en plus acharnée, tandis que résonne inlassablement l'air du Doudou, et que tonnent les salves des pompiers. La foule encourage frénétiquement le chevalier. Saint-Georges guette le moment propice où de sa lance, il vaincra l'adversaire ; la lance se brise sous les coups répétés ; il saisit son sabre, puis, brandissant son pistolet, de deux coups de feu, il tue le monstre.

Tout est fini ; Saint-Georges, de son sabre, salue la foule. Une fois de plus, le dragon est mort.

La ducasse de Mons a bien commencé.

